

Bonne année

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **3 (1976)**

Heft 4

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sommaire

Le canton des Grisons	2
Meubles suisses de style	6
Communications officielles:	
– Adoption d'enfants étrangers	9
– Augmentation des rentes AVS au 1.1.1977	9
– Ordonnance sur les droits politiques des Suisses de l'étranger	10
– Dates des votations fédérales en 1977	11
– Nouveautés philatéliques	11
Nouvelles locales	12
Communications du Secrétariat des Suisses de l'étranger:	
– 10 ans depuis l'acceptation par le peuple suisse de l'art. 45bis de la CF	17
– Insignes des Suisses de l'étranger	18
Fonds de solidarité des Suisses de l'étranger	19
Le coin du livre	19
Informations de Pro Juventute	20
Sport: L'aile delta	22
Le Jass	23

Ceux de nos compatriotes qui désirent prendre connaissance du Message du Président de la Confédération à l'occasion

de la nouvelle année

peuvent s'adresser aux représentations suisses.

Bonne année

Suisses de l'étranger, chers à notre cœur, en cette fin d'année, nous vous souhaitons un heureux 1977. Où que vous soyez, sachez que la Mère Patrie ne vous oublie pas. Vous êtes ceux qui représentent le 5^e Suisse pour laquelle nos autorités sont vigilantes.

Tout au long de l'année écoulée, nous avons essayé de vous présenter notre pays, ses problèmes et vos droits. Depuis l'application de l'article 45bis vous faisant des Suisses à part entière, bon nombre d'objectifs ont été atteints dont le dernier en date est celui, le plus délicat, des droits politiques. Pour la première fois dans l'histoire de notre pays, vous pourrez voter en matière fédérale dès le 1^{er} janvier 1977. C'est le cadeau que chacun d'entre vous reçoit pour l'an nouveau. Puissiez-vous le recevoir dans un esprit civique.

Restez vigilants, attachés à votre Patrie. Quant à nous, notre devoir est tout tracé: vous informer dans le plus large sens du mot.

Chers compatriotes, que vous soyez dans la peine ou dans la joie, la Commission d'exécution soucieuse de vos intérêts, consciente de votre attachement au pays, désire que, pour vous tous, 1977 soit une année d'espoir.

La commission d'exécution de l'information de et vers la 5^e Suisse

Les Grisons, une Suisse en petit

Biographie

Andri Peer est né le 19 décembre 1921 dans sa commune d'origine de Sent, en Engadine, région dans laquelle il a grandi. Par la suite il fréquenta l'école normale de Coire, enseigna à Schams, puis étudia les langues latines aux universités de Zurich et Paris (Doctorat en 1951). Actuellement, il est professeur de français et d'italien au gymnase cantonal de Winterthour, et chargé de cours pour la littérature et la langue rhéto-romane à l'Université de Zurich. Il est président des écrivains rhéto-romans, du Pen Club pour la Suisse italienne et rhéto-romane et vice-président de la Commission nationale suisse pour l'Unesco.

En sa qualité d'écrivain et de poète, il écrit avant tout dans sa langue maternelle, soit en romanche de la Basse Engadine (poésies, nouvelles, essais, petites pièces de théâtre et pièces radiophoniques). De plus en plus souvent il écrit aussi de la prose et des œuvres dramatiques en allemand, et c'est dans cette langue que paraissent aussi, dans des quotidiens de Suisse et de l'étranger, ses publications sur des thèmes de politique culturelle. Parmi ses publications on peut citer: «Sgrafits» (poésies en romanche et allemand, 1959), un recueil de nouvelles paru en 1968 à Zurich, «Arosa», texte pour un album illustré, en 1972, aux Editions RA à Rapperswil, «Jener Nachmittag in Poschiavo», un recueil de nouvelles publié par la Maison Reinhardt de Bâle en 1974, ainsi qu'un volume documentaire sur le service actif de 1939 à 1945, paru chez Ringier à Zurich en 1975.

Les Grisons (en langue rhéto-romane: Grischun, en italien: Grigioni, en allemand: Graubün-



Tête de chasseur (Photo Schocher)

den) sont, avec leurs 7113,5 km², le plus grand canton de Suisse, puisqu'ils couvrent le sixième du territoire national. Ils sont situés entièrement dans la région de nos Alpes. Les vallées principales, creusées par les glaciers, puis remplies par les alluvions, s'élèvent jusqu'à 1800 m. Elles constituent les zones habitées les plus importantes, et leurs parties les mieux abritées étaient déjà peuplées à l'époque préhistorique. Mais les nombreuses vallées secondaires, très variées (ne dit-on pas que les Grisons sont le pays des 150 vallées!) et les multiples terrasses ensoleillées sont également habitées. Les Grisons sont une région de partage des eaux par excellence, le Rhin prend sa source non loin du Gothard et recueille ses affluents comme les